

Responsabilité sociale internationale: *Regard sur les conditions de travail*

L'engagement des employés et des paysannes de l'agriculture biologique est immense dans le monde entier. Bio Suisse accorde toujours plus d'importance à leurs conditions de travail.

Le principe directeur du Bourgeon est d'amener l'homme, l'animal et l'environnement en équilibre au sein de l'agriculture biologique. En plus des exigences précisément définies pour la production végétale et animale, les prescriptions en matière de responsabilité sociale sont donc aussi une partie importante de la réglementation de Bio Suisse. Le Cahier des charges dit que les rapports de travail des collaboratrices et collaborateurs de toutes les entreprises certifiées doivent être clairement réglés dans des contrats et que le temps de travail, le salaire et la couverture sociale doivent au moins correspondre au minimum légal. Chaque entreprise a en outre l'obligation de protéger autant que faire se peut la santé et la sécurité de tous les collaborateurs y compris la famille paysanne elle-même. Il faut aussi garantir à tous les employés la non-discrimination, la liberté de rassemblement et le droit aux négociations collectives. Et enfin il y a une interdiction générale du travail forcé et du travail des enfants.

Ces prescriptions sont valables pour tous les producteurs Bourgeon en Suisse, pour les entreprises étrangères Bio Suisse Organic (BSO) ainsi que pour toutes les entreprises agroalimentaires et commerciales certifiées Bourgeon.

Identifier et supprimer les dysfonctionnements

L'agriculture du monde entier dépend de l'engagement des paysans et des employés agricoles, et pourtant le thème des conditions de travail reçoit toujours et encore peu d'attention. Bio Suisse veut maintenant changer cela.

Que ce soit dans l'agriculture ou dans d'autres secteurs, le principal défi posé aux normes sociales n'est pas la définition des prescriptions. En effet, presque toutes les normes existantes se réfèrent aux normes internationales du travail de l'Organisation internationale du Travail (OIT) reconnues dans le monde entier. La difficulté est plutôt de mettre en place des contrôles sérieux et à même de constater les éventuels dysfonctionnements dans la pratique sociale des entreprises sans pour autant exposer les employés concernés ou les amener dans une situation qui pourrait s'avérer dangereuse pour eux.

Le but prioritaire d'une norme sociale efficace est d'identifier les dysfonctionnements et de les corriger fidèlement en collaboration avec les entreprises. Si on veut pouvoir déterminer la marge de manœuvre d'une entreprise, il est donc important de connaître aussi les conditions-cadres comme par exemple la législation en vigueur dans la région et le secteur en question ainsi que les facteurs limitants comme par exemple la pression sur le prix de vente des produits. L'exclusion d'une entreprise certifiée pour cause de dysfonction-



Récolte d'épis de maïs. Photo: Mike Bender / Adobe Stock

nements dans la pratique sociale est toujours l'instrument de dernier recours d'une norme. Il est utilisé quand il y a des infractions massives, mais aussi quand la direction d'une entreprise ne tient pas compte d'une urgence et ne fait pas d'efforts réels pour améliorer sa pratique sociale, par exemple quand les dysfonctionnements identifiés ne sont pas corrigés dans le délai imparti.

Bio Suisse mise sur des contrôles efficaces

Les entreprises BSO étaient jusqu'à maintenant – comme les entreprises suisses – tenues de remplir une autodéclaration. En la signant elles déclarent qu'elles respectent les directives en matière de responsabilité sociale dans le cadre de leur activité. Dans certains contextes à risques, là où la production

«L'agriculture biologique se doit d'être durable non seulement sur le plan de la production mais aussi dans le domaine social.»

Cahier des charges de Bio Suisse, Partie I, chapitre 4, Exigences sociales

exige beaucoup de travail et donc de personnel, les entreprises doivent actuellement présenter en plus une certification sociale externe reconnue. C'est par exemple le cas pour la production de légumes et de fruits dans les pays méditerranéens. Bio Suisse va poursuivre la modernisation et le développe-

ment substantiel de ce mécanisme de contrôle. Cette décision a été prise pendant le deuxième semestre 2020 par le Comité et la Direction après une analyse de la situation globale et l'étude de différentes options d'intervention.

En collaboration avec une organisation partenaire expérimentée, Bio Suisse va former dans le domaine des conditions de travail et de la pratique sociale tous les contrôleurs et contrôleuses bio qui inspectent les entreprises BSO du monde entier. Cela se fera au cours des deux à trois prochaines années et en étroite coordination avec les deux organismes suisses de certification compétents pour les entreprises étrangères, c'est-à-dire ICB et Bio Inspecta. Bio Suisse pourra alors ensuite introduire et intégrer dans le contrôle bio son propre audit social pour les entreprises BSO.

C'est seulement dans le cas des entreprises déjà certifiées selon une norme fairtrade ou sociale de très haut niveau que Bio Suisse ne fera pas faire un audit social supplémentaire. Bio Suisse va vérifier de manière approfondie et probablement encore cette année lesquelles de ces normes peuvent être reconnues automatiquement.

En procédant de cette manière, Bio Suisse pourra, dans un futur proche, d'une part sensibiliser les entreprises certifiées BSO à l'importance des questions du droit du travail et les accompagner dans l'amélioration constante de leurs pratiques sociales, et d'autre part élargir son propre savoir-faire et mettre en place un mécanisme permettant de mieux contrôler, comprendre et finalement influencer positivement les conditions de travail pratiquées en agriculture biologique.

Carole Nordmann, Bio Suisse



Calendrier pour l'audit social international

Bio Suisse clarifie d'ici la fin de l'année 2021 les principales questions techniques et réglementaires concernant le nouvel audit social international.

À partir de 2022, les contrôleuses et contrôleurs bio du monde entier seront formés dans le domaine des conditions de travail et de la pratique sociale, et il y aura en parallèle des audits pilotes avec plusieurs organismes de contrôle dans différents pays pour récolter les premières expériences. C'est probablement à partir du début 2023 que Bio Suisse intégrera systématiquement les audits sociaux dans les contrôles bio. Les audits des entreprises situées dans des contextes à fort risque social auront la première priorité.

Informations supplémentaires et contact

Guide OCDE-FAO pour des filières agricoles responsables:

 www.oecd-ilibrary.org > Recherche: «Guide OCDE FAO»

→ Carole Nordmann, Cheffe de projet Responsabilité sociale, Département Projets stratégiques et recherche, Bio Suisse
carole.nordmann@bio-suisse.ch
tél. 061 204 66 82

Récolte des oranges en Sicile. Photo: Marco Ossino / Shutterstock

